

FEDERATION POUR LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU
Association loi 1901

Siège Social : 30 Rue Pasquier- 75008 PARIS
N° Siret : 43003154200037
APE : 7219Z

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31/12/2020

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

FEDERATION POUR LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU
Association loi 1901

Siège Social : 30 rue Pasquier - 75008 PARIS
N° Siret : 43003154200037
AIDE 7219Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Fédération pour la Recherche sur le Cerveau relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note sur les « règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant les changements de méthode de comptabilisation et de présentation des comptes annuels occasionnés par l'application du règlement ANC 2018-06.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié

- Que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note sur le compte d'emploi annuel des ressources de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées
- Que les traitements comptables des legs, donations et assurances-vie, (incluant la prise en compte des changements de méthode comptable pour cet exercice), sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués.
- Que les traitements comptables des fonds dédiés, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 2 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes

LEO JEGARD & ASSOCIES

Représenté par,

Thibault DAVID

Associé



COMPTES ANNUELS



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de R&D				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets droits similaires	240	240		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes sur immo. incorpo.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., outillage	14 109	12 515	1 593	1 186
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Legs ou donations destinés à être cédés	58 707		58 707	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immo. financières	11 314		11 314	10 891
ACTIF IMMOBILISE	84 370	12 755	71 615	12 077
STOCKS				
Stocks et en-cours				
CREANCES				
Usagers et comptes rattachés				
Legs ou donations	837		837	
Autres créances	280 522		280 522	265 471
DIVERS				
V.M.P.	2 691 432		2 691 432	2 739 230
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	281 466		281 466	241 575
Charges constatées d'avance	22 205		22 205	22 215
ACTIF CIRCULANT	3 276 462		3 276 462	3 268 490
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 360 832	12 755	3 348 077	3 280 567

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	350 047	350 047
Fonds propres statutaires	350 047	350 047
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	290 085	130 325
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	226 401	159 760
Situation nette (sous-total)	866 533	640 132
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement	TOTAL 1	866 533
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	42 764	
Fonds dédiés	164 017	200 222
	TOTAL 2	206 781
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	TOTAL 3	
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 741	2 741
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 722	47 667
Dettes des legs ou donations	16 780	
Dettes fiscales et sociales	59 888	47 998
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 160 631	2 341 807
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	TOTAL 4	2 274 763
Ecarts de conversion passif		
	TOTAL GENERAL	3 348 077
		3 280 567

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	14 200	13 300
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
dont parrainages		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Dons manuels	1 733 974	
Mécénats	146 000	
Legs, donations et assurances-vie	49 068	
Contributions financières	280 000	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	15 074	14 414
Utilisations des fonds dédiés	36 204	
Autres produits	60 342	2 452 317
TOTAL I	2 334 862	2 480 031
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	230 982	2 084 875
Aides financières	1 645 500	
Impôts, taxes et versements assimilés	4 111	2 923
Salaires et traitements	164 365	159 323
Charges sociales	67 974	65 680
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 091	415
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	360	5 006
TOTAL II	2 114 384	2 318 222
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	220 478	161 809
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits autres valeurs mobilières, créances actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	7 432	8 101
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
TOTAL III	7 432	8 101
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières amortissements, provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de V.M.P.		
TOTAL IV		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	7 432	8 101
	227 910	169 910

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	61 496	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 292	
Reprises sur provisions, transferts de charges		
TOTAL V	86 788	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 394	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25 292	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, provisions		8 405
TOTAL VI	40 686	8 405
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	46 102	-8 405
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	1 746
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 382 980	2 488 132
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 156 579	2 328 373
EXCEDENT OU DEFICIT	226 401	159 760
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Ressources		
Dons en nature		1 212
Prestations en nature		119 767
Bénévolat	51 894	
TOTAL PRODUITS	51 894	120 979
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations en nature		119 767
Personnel bénévole	51 894	1 212
TOTAL CHARGES	51 894	120 979

A- Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public	1 996 791	1 890 790	1 881 925	1 881 925
Cotisations sans contrepartie				
Dons manuels	1 733 974	1 733 974	1 658 287	1 658 287
Legs, donations et assurance-vie	49 068	49 068	223 639	223 639
Mécénat	146 000	40 000		
Autres produits liés à la générosité du public	67 749	67 749		
Produits non liés à la générosité du public	309 299		606 207	
Cotisations sans contrepartie	14 200		13 300	
Parrainage des entreprises			215 000	
Contributions financières sans contrepartie	280 000		353 972	
Autres produits non liés à la générosité du public	15 099		23 935	
Subventions et autres concours publics				
Reprises sur provisions et dépréciations				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	36 204	36 204		
TOTAL	2 342 294	1 926 994	2 488 132	1 881 925
Charges par destination				
Missions sociales	1 786 714	1 406 714	1 970 938	1 417 166
Actions réalisées par l'organisme (en France)	1 786 714	1 406 714	1 970 938	1 417 166
Versements à un organisme (en France)				
Actions réalisées par l'organisme (à l'étranger)				
Versements à un organisme (à l'étranger)				
Frais de recherche de fonds	153 157	153 157	173 461	173 461
Frais d'appel à la générosité du public	153 157	153 157	173 461	173 461
Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de fonctionnement	174 513	174 263	175 569	175 569
Dotations aux provisions et dépréciations				
Impôt sur les bénéfices	1 510			
Reports en fonds dédiés de l'exercice			8 405	
TOTAL	2 115 894	1 734 134	2 328 373	1 766 196
EXCEDENT OU DEFICIT	226 400	192 860	159 760	115 729

B- Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits par origine				
Contrib/volont. liées générosité du public	51 894		120 979	
Bénévolat	51 894			
Prestations en nature			119 767	
Dons en nature			1 212	
Contrib/volont. non liées générosité du public				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	51 894		120 979	
Charges par destination				
Contrib/volont. aux missions sociales			119 767	
Réalisées en France			119 767	
Réalisées à l'étranger				
Contrib/volont. à la recherche de fonds				
Contrib/volont. au fonctionnement	51 894		1 212	
TOTAL	51 894		120 979	

Emplois par destination	Exercice N	Exercice N-1	Ressources par origine	Exercice N	Exercice N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions Sociales	1 406 714	1 417 166	Ressources liées à la générosité du public	1 890 790	1 881 926
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées directement	1 406 714	1 417 166	Dons manuels	1 733 974	1 658 287
- Versements à d'autres organismes agissant en France			Legs, donations et assurances-vie	49 068	223 639
			Mécénats	40 000	
Réalisées à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public	67 748	
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
Frais de recherches de fonds	153 157	173 461			
Frais d'appel à la générosité du public	153 157	173 461			
Frais de recherche d'autres ressources					
Frais de fonctionnement	174 263	175 570			
TOTAL DES EMPLOIS	1 734 134	1 766 197	TOTAL DES RESSOURCES	1 890 790	1 881 926
Dotations aux provisions et dépréciations			Reprises des provisions et dépréciations		
Reports en fonds dédiés de l'exercice			Utilisation des fonds dédiés antérieurs	36 204	
Excédent de la générosité du public de l'exercice	192 860	115 729	Déficit de la générosité du public de l'exercice		
TOTAL	1 926 994	1 881 926	TOTAL	1 926 994	1 881 926
			Ressources reportées liées à la générosité du public début exercice (hors fonds dédiés)	115 729	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	192 860	
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			Ressources apportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	308 589	

Tableau de rapprochement entre les charges

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Total compte de résultat
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l' organisme	Versements à d' autres organ.	Par l' organisme	Versements à d' autres organ.							
Achats de marchandises											
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	127 758				87 097		16 127				230 982
Aides financières	1 645 500										1 645 500
Impôts, taxes et versement assimilés	1 679				1 143		1 289				4 111
Salaires et traitements	67 110				45 710		51 545				164 365
Charges sociales	27 754				18 904		21 317				67 975
Dotations aux amortissements et dépréciations	445				303		343				1 091
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges							360				360
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									1 510		1 510
TOTAL	1 870 246				153 157		90 981		1 510		2 115 894

Rubriques	Montant
Produits	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	39 169
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	25 292
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	25 292
Charges	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	25 292
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	15 394
SOLDE DE LA RUBRIQUE	49 067

Tableau de rapprochement entre les contributions

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole				51 894	51 894
TOTAL				51 894	51 894

Contributions volontaires en nature	Exercice N	Exercice N-1		Exercice N	Exercice N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales		119 767	Contributions volontaires liées à la générosité du public	51 894	120 979
Réalisées en France		119 767	Bénévolat	51 894	
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		119 767
Contributions volontaires à la recherche de fonds			Dons en nature		1 212
Contributions volontaires au fonctionnement	51 894	1 212			
TOTAL	51 894	120 979	TOTAL	51 894	120 979

Rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	115 729
(-) utilisation	
(+) report	192 860
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	308 589

Variation des fonds propres	A l'ouvert. de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont génér. du public	Montant	Dont génér. du public	Montant	Dont génér. du public	Montant
	Sans droit de reprise	350 047						
Avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	130 325	159 760						290 085
Excédent ou déficit	159 760	-159 760		226 401	192 860			226 401
Situation nette								
Dotations consommables								
Subventions d'investis.								
Provisions réglementées								
TOTAL	640 132			226 401	192 860			866 533

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés (*)
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public	200 222		36 204			164 018	
TOTAL	200 222		36 204			164 018	

(*) Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Les fonds Espoir En Tête (EET) sont inutilisés depuis plus de 2 ans pour un montant de 164.018 euros

Variation des fonds reportés	Solde début exercice retraité	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Virement compte à compte	A la clôture de l'exercice
Fonds reportés liés aux legs Fons reportés liés aux donations	52 662	15 394	25 292		42 764
TOTAL	52 662	15 394	25 292		42 764

Les mouvements des fonds reportés sont déduits du produit des legs

Annexes

FRC – Fédération pour la Recherche sur le Cerveau
30 rue Pasquier
75008 PARIS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Les comptes présentés correspondent aux comptes de l'Association.

L'exercice clos le 31 décembre 2020, est caractérisé par les données suivantes :

• Total du Bilan	3 348 077 €
• Total des produits	2 382 980 €
• Résultat de l'exercice (excédent)	226 401 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux dont un récapitulatif figure ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés en date du 15 avril 2021 par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Il ressort du compte Emplois / Ressources présenté pour l'année 2020 un montant de collecte auprès du public de 1.890.790 € pour un montant d'emplois affecté aux ressources collectées auprès du public de 1.734.134 €, la différence correspondant, après utilisation nette des fonds dédiés, au report non utilisé en fin d'exercice pour 192.860 €. Ce report vient s'ajouter aux ressources reportées existantes en début d'exercice pour un montant de 115.729 € correspondant à la trésorerie générée par l'appel à la générosité du public.

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation correspondent au modèle du Plan Comptable Général intégrant les nouvelles dispositions de la réglementation comptable des associations.

La Fédération pour la Recherche sur le Cerveau est une association qui rassemble celles et ceux qui s'engagent à faire avancer la connaissance sur le fonctionnement du cerveau humain pour remédier à ses dysfonctionnements de nature neurologiques et/ou psychiatriques.

La FRC a pour missions de :

Financer la recherche sur le cerveau

- En privilégiant la transversalité des projets de recherche
- En dotant les plateformes de recherche scientifiques d'outils transversaux

Promouvoir la cause de la recherche sur le cerveau auprès de tous les publics

- En organisant la campagne nationale du Neurodon
- En constituant un organe commun de représentation des associations membres.

Sa durée est illimitée et sa structure comporte un effectif moyen de 4 salariés permanents et de bénévoles.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1) Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été élaborés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices comptables.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2) Changement de méthode comptable

Les comptes annuels 2020 ont été arrêtés conformément au Plan Comptable Général, règlement 2014-03 et suivants de l'autorité des normes comptables (ANC) en tenant compte des dispositions réglementaires tels que le règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels et ses règlements modificatifs notamment le règlement 2020-08 du 4 décembre 2020 applicable aux associations à compter du 1er janvier 2020.

L'impact du changement de méthode comptable sur les comptes 2020 concerne notamment la comptabilisation des legs, la présentation des fonds dédiés et celle des éléments issus de l'AGP (appel à la générosité du public).

3) Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Logiciels 1 an
- Agencements, aménagements de constructions 4 ans
- Matériel de bureau 3 et 4 ans
- Matériel informatique

Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette inscrite au bilan.

b) Legs

Les engagements pris par le conseil d'administration qui relèvent d'un legs ou d'une donation sont constatés à l'actif.

c) Fonds dédiés

Ce sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources, affectées par des tiers (donateurs, légataires, mécènes, etc.) à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

d) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

e) Valeurs Mobilières de Placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur coût d'achat. Il n'existait ainsi aucune plus ou moins-value latente nette sur placements au 31 décembre 2020.

La trésorerie est désormais placée sur des contrats de capitalisation ou compte sur livret.

Les intérêts courus sont enregistrés en clôture.

Provisions et réserves : NEANT

Engagements hors bilan : NEANT

Les engagements de retraite ne sont pas valorisés en raison de leur montant non significatif.

Impact du changement de réglementation des fonds dédiés

Compte de résultat

Les produits d'exploitation sont désormais détaillés par nature au 31 décembre 2020.

La comparaison par-rapport aux comptes de l'exercice précédent est présentée au tableau suivant :

	2020	2019	Reclassement	2019
		reclassé		approuvé
Produits d'exploitation	2 298 658	2 480 031		2 480 031
Utilisation des fonds dédiés	36 204			
Total des produits d'exploitation	2 334 862	2 480 031		2 480 031
Charges d'exploitation	-2 114 384	-2 318 222		-2 318 222
Report en fonds dédiés		-8 405	-8 405	
Total des charges d'exploitation	-2 114 384	-2 326 627		-2 318 222
Résultat d'exploitation	220 478	153 404		161 809
Résultat financier	7 432	8 101		8 101
Résultat exceptionnel				
Impôt sur les bénéfices	-1 510	-1 746		-1 746
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
Engagements à réaliser sur les ressources affectées			8 405	-8 405
Excédent ou déficit	226 400	159 759	-8 405	159 759

Détail des charges à payer, des produits à recevoir et des charges constatées d'avance

CHARGES A PAYER	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues	14 495,78
Dette provisionnée pour congés à payer	15 091,55
Organismes sociaux - charges sur congés payés	6 791,20
Autres charges à payer – organismes sociaux	2 910,00
Actions de Recherche	87 960,00
Contributions financières EET	836 450,00
Contributions financières des Membres	1 236 221,20
TOTAL	2 199 919,73

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Factures à établir	0,00
Produits à recevoir - Mécénat	124 400,00
Dons Rotary à recevoir « espoir en tête »	155 936,11
Intérêts courrus à recevoir	46 669,04
TOTAL	327 005,15

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Montant
Exploitation	22 204,99
TOTAL	22 204,99

Autres informations

Lieu d'exploitation et nature de l'activité :

Le siège de la « Fédération pour la Recherche sur le Cerveau » est au 30 rue Pasquier 75008 Paris.

La Fédération a été déclarée à la Préfecture de Paris le 14 février 2000 (JO du 19 février 2000).

La FRC se compose :

D'associations, fonds de dotation ou fondations qui se consacrent au soutien aux personnes atteintes de pathologies neurologiques ou psychiatriques et/ou au financement de la recherche sur ces mêmes pathologies, en distinguant :

1. Sept associations / fondations membres :

- L'Association pour la Recherche sur la Sclérose latérale amyotrophique (ARSLA – 111 rue de Reuilly – 75012 Paris)
- La Fondation pour l'aide à la recherche sur la sclérose en plaques (Fondation ARSEP – 14, rue Jules Vanzuppe - 94200 Ivry sur Seine)
- La Fondation Française pour la Recherche sur l'Epilepsie (FFRE - Hôpital Necker Enfants Malades - Bâtiment Carré Necker - 149 rue de Sèvres – 75015 Paris)
- L'Association France Parkinson (18 rue des Terres au Curé – 75013 Paris)
- L'Union Nationale des Familles et Amis des Malades et/ou Handicapés psychiques (UNAFAM – 12 villa

Compoint – 75017 Paris).

- AMADYS : 7 rue de la Castellane – 75008 Paris
 - La Fondation Paralysie Cérébrale 67 rue Verniaud 75013 PARIS
2. **Les autres associations, fonds de dotation et fondations** poursuivant des objectifs similaires à ceux visés ci-dessus et dont la demande d'adhésion devra être agréée par le Conseil d'administration.
 3. **De personnes physiques ou** morales agréées par le Conseil d'administration, en raison des services (contribution matérielle, financière ou morale) qu'elles ont rendus ou sont susceptibles de rendre à la FRC.

Les principales ressources récurrentes de la Fédération sont issues de la générosité du public et sont présentées au rapport financier 2020.

Contributions volontaires en nature

Les contributions en nature des bénévoles apportées sont valorisées dans les comptes présentés. Le temps consacré par les bénévoles a représenté 3.526 heures pour l'année 2020 valorisées au SMIC horaire majoré des charges sociales.

Dettes provisionnées pour congés à payer :

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les charges à payer.

Volontariat associatif

L'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif a conduit à retenir, au titre des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés : Président, Vice-Président, Secrétaire Général. Ces personnes ne perçoivent aucune rémunération ni avantage en nature.

Compte d'Emplois et de Ressources (CER) et Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

Le Compte d'Emplois des Ressources et le Compte de Résultat par Origine et Destination ont été établis en application des règles comptables en vigueur dans l'Association.

Pour mener à bien ses missions, l'Association dispose d'un certain nombre de ressources d'origine mixte. Elle bénéficie à la fois de fonds issus de la générosité du public et de fonds privés.

Ressources collectées auprès du public : ce sont les dons et legs collectés affectés ou non affectés.

Autres Fonds Privés : ce sont les cotisations des membres et les Mécénats d'entreprise.

Pour les besoins spécifiques du CER, des principes comptables particuliers ont été mis en œuvre :

La répartition analytique de certaines charges notamment les frais de personnel qui font l'objet d'une analyse fonctionnelle permettant de définir de manière globale la répartition de chaque salarié en fonction de la nature de son travail.

La répartition des emplois financés par les ressources provenant de l'Appel à la Générosité du Public (AGP) affectée prioritairement aux missions sociales et aux frais de recherche de fonds, et pour le reliquat au financement partiel des frais de fonctionnement.

Le solde d'ouverture du CER selon le nouveau plan comptable 2018-06 n'a pas fait l'objet d'un recalcul.

Il a été considéré que le mécénat a été consommé à 100% au 31/12/2019 et que les produits financiers perçus issus de l'AGP ont également été consommés à 100% au 31/12/2019.

Les missions sociales financées par l'AGP à hauteur de 1.406.714 euros sont composées de :

- bourses et de financement de projet accordés à la recherche,
- frais de personnel qui ont été répartis proportionnellement au temps passé par le personnel,
- frais de fonctionnement divers.

Les frais de recherche de fonds à hauteur de 153.157 euros sont composés de :

- frais de personnel ventilés au temps passé selon les activités
- dépenses de marketing et de collecte événementiel

Les frais de fonctionnement à hauteur de 174.263 euros sont composés :

- des frais directs et indirects (personnel résiduel après ventilation aux missions sociales et aux frais de recherche, honoraires et autres)
- des autres frais par nature (implantation, impôts et taxes, autres services extérieurs, dotations aux amortissements, et autres).

Faits significatifs

L'épidémie COVID-19 ("Corona Virus Disease 2019") a été considérée comme un évènement de l'année 2020

et les comptes au 31/12/20 ont été établis sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du COVID-19.

Les conséquences du COVID-19 sur les opérations de l'Association ont été limitées, au jour d'établissement des comptes annuels.

Dans ce contexte inédit, il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité, mais nous avons la capacité à adapter nos dépenses aux ressources réelles.

A la date d'arrêtés des comptes, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	240		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	12 611		1 498
Emballages récupérables et divers			83 999
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 611		85 497
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	10 891		423
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 891		423
TOTAL GENERAL	23 742		85 920

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			240	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			14 109	
Emballages récupérables et divers		25 292	58 707	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		25 292	72 816	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			11 314	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			11 314	
TOTAL GENERAL		25 292	84 370	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	240			240
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 425	1 091		12 515
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 425	1 091		12 515
TOTAL GENERAL	11 665	1 091		12 755

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	11 314	11 314	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	43	43	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	143	143	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	281 173	281 173	
Charges constatées d'avance	22 205	22 205	
TOTAL GENERAL	314 878	314 878	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 741	2 741		
Fournisseurs et comptes rattachés	34 722	34 722		
Personnel et comptes rattachés	15 092	15 092		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 591	34 591		
Etat : impôt sur les bénéfices	6 818	6 818		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	3 387	3 387		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 177 411	2 177 411		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 274 763	2 274 763		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 741			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 741			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				